

**CHARLES DE LA PASCALIE
SEIGNEUR DE MARTIGNAC
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU RHIN**

A. JEANJEAN

Sommières 17 janvier 1731 : *"Messire Pierre de la Pascalie de Martignac Capitaine dans le Régiment de Médoc infanterie, fils de défunt Messire Joseph de la Pascalie et de dame Ursule Deguerny de la ville d'Agen a épousé demoiselle Françoisse de Gondin, fille de défunts Messire Louis de Gondin Chevalier Baron de Boisseron et de Dame Gabrielle de Roche de cette ville."*

De cette union devait naître leur fils Charles.

"Le trentième jour du mois de juin Charles de Pascalis fils légitime et naturel de messire Pierre de Pascalis Sieur de

Martignac capitaine au régiment de Médoc infanterie et de dame Françoise Gondin a esté baptisé né le 26 de ce mois. Son parrain a esté messire Charles de Pascalie son oncle absent, monseigneur de Gondin son oncle l'ayant tenu à sa place. Sa marraine dame Madeleine Danout veuve de Mr Martin avocat au parlement de Paris. Les parties signées. Sa grand tante Martignac, Danout de Martin, Boisseron, Fine curé."

Le jeune Charles deviendra un brillant officier, mais sa fin sera tragique. Son dossier qui figure aux Archives de l'Armée de Terre à Vincennes¹ nous permet de suivre son parcours à travers les guerres de Louis XV, Louis XVI, et de la Révolution.

La fiche des services nous indique qu'il est né le 26 juillet 1731. Il y a donc une erreur de 1 mois.

Dame Françoise jeune orpheline, avait dû rapidement succomber au charme du beau Capitaine, puisque leur fils viendra au monde 5 mois, 19 jours après leur mariage (trois ans plus tard elle sera veuve).

Il embrasse très jeune la carrière des armes, ce qui est normal pour le fils aîné d'un militaire, orphelin à 3 ans.

Le 17 avril 1744, à l'âge de 14 ans il est nommé Lieutenant au 2^{ème} régiment Royal Roussillon ; le 1er novembre il est Enseigne et le 30 novembre 1745 Lieutenant en premier.

¹ Archives de l'Armée de Terre. Lieutenant Général 1ère série n°1291.

Il participe aux campagnes de 1745, 1746, 1747, 1748 en Flandres. Le 25 octobre 1746 il est Capitaine. En 1756, 1757, 1758, 1759 il combat en Allemagne où il est blessé d'un coup de feu à la jambe à Berghen (1759). En 1760 il assiste au Canada à la reddition de Montréal, dernière place française. Chevalier de St Louis, le 25 juillet 1762, à 31 ans il obtient le grade d'Aide Major, le 20 avril 1768 celui de Capitaine de Grenadiers, le 26 décembre de la même année celui de Major du Régiment de Touraine ; le 27 juillet 1769 (38 ans) il est élevé au rang de Lieutenant-Colonel. *"A fait 1768 et 1769 en Corse ; il a eu une belle rencontre en attaquant 800 Corses retranchés, avec sa seule compagnie de grenadiers."*

Il est jugé : *"très bon officier, fort instruit, a été un Major de distinction, fait pour bien servir partout."*

La politique belliqueuse de Choiseul est rejetée par Louis XV ; plus de campagnes militaires ; plus de nouvelles de Charles. Le 29 septembre 1775 il est cité comme Lieutenant-Colonel du régiment du Perche.

Le 5 décembre 1781, le voilà Brigadier d'infanterie et le 9 mars 1788, Maréchal de Camp. Le 12 août 1790 il est chargé de la vérification des comptes des régiments ; le 22 mai 1792 il est Lieutenant Général² employé à l'armée du Haut Rhin sous d'Harambure³.

² Lieutenant Général : charge créée en 1640, réorganisée par Louis XIII en 1621, supérieure à Maréchal de Camp. Abolie en 1793, remplacée par Général de Division, rétablie de 1818 à 1848.

³ D'Harambure Louis François Alexandre, né le 12 février 1742. Débute sa carrière militaire le 1er février 1757 comme cornette dans le Rgt de Beaufremont dragons. "A fait les campagnes d'Allemagne de 1759, 1760, 1761, 1762 et celles de 1792 et 1793 à l'Armée du Rhin..."

Le 16 août il commande le camp de Huningue à la place d'Aiguillon⁴ et le 6 septembre il abandonne son emploi.

Le premier octobre 1779 le roi lui avait octroyé une pension de cinq cents livres sur l'Ordre de St Louis. Signé à Versailles. Louis.

Sa solde était la suivante :

Pension	345 livres
Pension sur St Louis	500 livres
Augmentation	300 livres
Traitement	200 livres

4345 livres. (80034,90 F de

1992)

Maréchal de Camp le 9 mars 1788, commandant une brigade de troupe à cheval en Artois le 1er avril 1788, Lieutenant Général employé le 19 mars 1792, a cessé ses fonctions le 1er juin 1793, ayant été réformé par la nouvelle organisation des États Majors du 15 may précédent. Au total six campagnes, soit 42 ans et 4 mois. Mis en accusation par décret de la Convention du 13 mars 1793, acquitté par le Tribunal Révolutionnaire le 22 février 1793."

Décédé le 27 octobre 1828. Ref : Archives Administratives du Ministère de la Guerre. Officiers Généraux. Vincennes.

⁴ Armand de Vignerot du Plessis de Richelieu duc d'Aiguillon, 1761-1800, député de la noblesse aux États Généraux. Maréchal de Camp à l'Armée du Rhin en 1792, décrété d'accusation après le 10 août pour avoir désapprouvé certaines mesures de l'Assemblée Législative, se réfugia à l'étranger. Rayé de la liste des émigrés, il se préparait à rentrer en France lorsqu'il mourut à Hambourg.

Nous apprenons que son père a été tué à la bataille de Parme (1734 19 juin)⁵ et qu'à ce titre le 23 may 1766 il a obtenu une pension de 300 livres.

Si Martignac abandonne son poste c'est qu'il est devenu suspect.

Un texte du 23 août 1792 indique pourtant que "*M. de Martignac, maintenant employé dans le Haut Rhin, marque aussi le désir de bien servir. Il n'a fait aucune déclaration, ne tient aucuns propos répréhensibles et ne donne, par sa conduite, aucune raison de se méfier de lui.*"⁶

Pourtant, le 26 août, de Huningues, les Commissaires écrivent au Général Biron⁷ et lui témoignent leur désapprobation de ce qu'il emploie le Lieutenant Général de Martignac dans le département du Haut Rhin⁸.

Voici la réponse du Général Biron aux commissaires :

"Wissembourg 27 août 1792. Au quartier général à Wissembourg le 27 août 1792, an IV de la Liberté.

⁵ On lira avec intérêt : "L'Armée et ses problèmes au XVIII^e siècle" par E.G. Léonard, Plon 1958 ainsi que : "Histoire de l'armée de Condé pendant la Révolution Française" de R.Bittard des Portes, Paris 1905.

⁶ Mission à l'Armée du Rhin p. 85 T1.

⁷ Armand Louis de Gontaut, duc de Lauzun, duc de Biron. Député de la Noblesse en 1789, Lieutenant Général en 1792, Général de l'Armée du Rhin puis d'Italie. Lutte contre les Vendéens en 1793. Il sera guillotiné la même année. Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe. Il avait scandalisé ses contemporains par l'excès de ses débauches.

⁸ Correspondance générale de Carnot p.92

Messieurs,

je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date de Huningues le 26 de ce mois. Vous me paraissez désapprouver que j'emploie M. de Martignac dans le Haut Rhin. Permettez-moi messieurs, de vous présenter quelques observations. M. de Martignac est Lieutenant Général employé dans l'armée du Rhin ; il n'a point fait de déclaration, vous ne l'avez pas suspendu de ses fonctions ; je n'ai donc pas le droit de l'interdire; s'il n'est pas interdit, il doit donc être employé quelque part, et il faut nécessairement que se soit ou à Landau, ou au commandement du camp de Wissembourg, ou à celui de la ville de Strasbourg, ou dans le Haut Rhin. Je ne crois pas avoir besoin de vous expliquer pourquoi j'ai préféré ce dernier parti, puisque si M. de Martignac ne mérite pas votre confiance, il serait plus dangereux de l'employer partout ailleurs dans l'armée du Rhin, son grade de Lieutenant général le mettant en chef dans tous les points depuis le départ de M. Kellermann, excepté dans le Haut Rhin où il sera subordonné à M. d'Harambure, lieutenant général son ancien.

Permettez-moi, Messieurs, de vous observer qu'il devient de la plus importante urgence de faire remplacer immédiatement à Strasbourg les quatre lieutenants-colonels d'artillerie que vous y avez suspendus de leurs fonctions, ou de faire lever cette suspension, car le Décret de l'Assemblée Nationale porte que tout officier suspendu ne doit approcher de 20 lieues de l'Armée où il servait, et aucun officier ne peut être soumis à aucune responsabilité relative à la place de Strasbourg, s'il est privé des secours des officiers instruits de l'artillerie. Les suspension des officiers généraux et de beaucoup d'autres sont ordinairement d'une médiocre impor-

tance ; mais celle d'un officier d'artillerie ou du génie qui connaît bien une grande place peut avoir les suites les plus funestes.

Daignez donc, Messieurs, joindre vos efforts aux miens, pour obtenir sur-le-champ des remplacements sans lesquels la sûreté de Strasbourg est évidemment compromise. Le Général de l'Armée du Rhin. Biron⁹. ”

Les archives de l'Armée de Terre conservent un document dont voici la teneur ; le nom Martignac est écrit en grosse lettres dans la marge.

Extrait de lettres communiquées par le Général Meunier et dont les originaux sont restés dans son cabinet (elles ne sont pas classées par ordre chronologique).

Du 7 septembre, lettre de Martignac à Biron, en rappelant une précédente par laquelle il rendait compte de l'émigration de d'Aiguillon.

Du 7 septembre, lettre des Amis de la Liberté et de l'Égalité à Biron annonçant l'arrestation d'une voiture d'effets de Martignac dont la visite a prouvé qu'il avait agi comme parti pour des lieux éloignés et pour toujours. Il s'y est trouvé des lettres très inconstitutionnelles et qu'en conséquence on l'a mis chez lui en état d'arrestation.

6 septembre, lettre de l'Adjudant Général Xaintrailles à Biron confirmant les mêmes faits.

6 septembre, lettre de Martignac à Biron annonçant que d'Aiguillon est parti le même jour avec armes et bagages.

⁹ Correspondance générale de Carnot p.110

5 septembre, Biron à Servan annonçant que bientôt Martignac et d'Aiguillon inspireraient une méfiance générale et ne pourraient plus être employés.

12 septembre, Biron mande que ne pouvant plus compter sur Martignac depuis son arrestation, il lui conseille de se rendre à Paris.

16 septembre, lettre de Biron qui sans accuser réception d'aucun ordre du Ministre combat fortement la destitution de Martignac.

10 septembre, lettre du Ministre à Biron portant que d'Aiguillon ayant tranché la difficulté, il faudrait la trancher pour Martignac.

13 septembre, lettre du Ministre à Biron dont voici les termes : *"J'avais bien pensé ne plus compter sur Martignac. Veuillez donc à ne le plus compter dans votre armée."*

21 septembre, lettre de Servan à Biron qui le remercie d'avoir pris à l'égard de Martignac la voie de mander qu'il vienne rendre compte.

20 septembre, Martignac est à Strasbourg et demande d'aller aux eaux à Nieder Braun, permission qui lui a été donnée en lui répétant qu'il ne peut plus être employé dans l'armée du Rhin.

Martignac profite très certainement de cette autorisation pour filer à l'étranger.

Son dossier contient la dernière pièce suivante : *"Attention Martignac. Pour le citoyen d'Hillerin. Extrait d'une lettre du Général Biron de Strasbourg le 20.8bre. Le Lieutenant Général est émigré, il m'a écrit de Basle (Bâle) la lettre la plus bête, la plus insolente et la plus inutile."* La lettre de Biron n'est pas datée.

Charles de Martignac, après quarante-huit ans au service de l'armée française s'enrôle dans l'armée de Condé.

Louis Joseph de Condé (1736-1818), homme de guerre se distingua pendant la guerre de Sept Ans. Se piquant de libéralisme, il fut un des premiers à refuser la Révolution et émigra, dès la prise de la Bastille, aux Pays-Bas, Turin, Worms. En 1792, lorsque la guerre éclata, il organisa le "Corps de Garde", plus tard "Armée de Condé", pour combattre la France Révolutionnaire.

Cette armée obtint des succès en Alsace (1793), puis jusqu'en 1797. Repliée en Russie après Campofornio (18 octobre 1797), elle disparut en 1801.

Retiré en Angleterre, le Prince abandonna la vie politique ; il rentra en France après la mort de son petit-fils le Duc d'Enghien.

Les Condéens participèrent ainsi à la campagne de 1793, attaquèrent les lignes de Wissembourg et cantonnèrent dans les villages voisins pendant de longues semaines, où, selon un historien du Corps, la pratique du jeu se répandit au point qu'il fallut des démarches personnelles du Prince pour qu'on ne jouât pas aux avant-postes¹⁰.

Au mois d'octobre l'armée de Condé prit part aux opérations qui amenèrent la prise des positions Républicaines dans des conditions particulièrement difficiles puisque les

¹⁰ Les Emigrés Français 1789-1825 sous divers drapeaux p.166

défenseurs perdirent huit mille hommes tués, et seulement neuf cents prisonniers.

“Les occupants établirent aussitôt de nouvelles autorités civiles dans les villes conquises, mais ne purent s'emparer de Strasbourg dont la possession leur eût été cependant des plus utiles avec la mauvaise saison. Au contraire le premier combat de Bertsheim, qui se termina par une victoire des Condéens, demeurés maître de la position un instant perdue, coûta assez cher, au moins selon l'optique du temps, puisque la cavalerie noble perdit 23 hommes, l'infanterie noble 14, l'artillerie 2 et les troupes soldées 15 hommes soit moins d'un centième de l'effectif.”

Martignac prit part à ce combat ainsi qu'à celui qui eut lieu six jours plus tard et coûta à l'infanterie noble 13 tués, 5 à l'artillerie, aucun à la cavalerie, mais 80 aux trois régiments soldés.

La liste nominative des tués nobles lors de ces deux affaires dites "de Berstheim" nous est connue.

M. de Martignac, officier général, fut emporté par un boulet près d'un feu de bivouac, quand l'affaire était déjà finie. Il n'eut que le temps d'exprimer le regret de n'avoir pas assez vécu pour voir le rétablissement de la monarchie¹¹. Il était maréchal de camp dans l'infanterie noble.

La mort de Martignac est relatée ailleurs de la façon suivante : *"Deux lieutenants généraux, Gelb et Martignac*

¹¹ Hoche et l'Armée du Rhin. p.120-121

furent tués celui-là par un éclat d'obus dans les rangs de l'infanterie noble, celui-ci (Martignac) par un coup de canon au bivouac, tandis qu'il s'entretenait avec le Prince de Condé. Gelb avait commandé la province d'Alsace et Martignac les places de Landau et de Huningue." Gelb était âgé de 80 ans¹².

Ainsi périt tristement ce brillant officier.

Nous n'avons pu retrouver son acte de décès, car les registres d'État Civil de Berstheim ont été détruits par faits de guerre en 1870 et 1944; ils n'ont pas été reconstitués¹³.

Les Archives Municipales de Sommières conservent plusieurs délibérations concernant la maison de "l'Émigré" Martignac. Les conseillers municipaux devant l'exiguïté de la Maison Commune ont décidé de s'y installer. ¹⁴

Sept prairial an IV (26 mai 1796) : la maison Martignac, lieu de séance de l'administration municipale a été mise en vente. La maison commune qui ne contient qu'une seule pièce peut à peine suffire pour le besoin de l'agent municipal. Les conseillers s'opposent à cette vente...

Quinze messidor an IV (3 juillet 1796) : nouvelle demande pour conserver la maison Martignac pour servir à la tenue des séances, tribunal de police, dépôt des archives, divers bureaux de l'administration, archives du Juge de Paix.

¹² L'Armée et ses problèmes au XVIII^{ème} siècle E.G Léonard p.319

¹³ Correspondance avec le secrétaire de mairie de Berstheim, que je remercie vivement pour son aide.

¹⁴ Archives Municipales de Sommières 1D1.

Treize fructidor an IV (30 août 1796) : lettre du citoyen Étienne Aubanel, cessionnaire du citoyen Massot de Nîmes adjudicataire de la maison ayant appartenu à l'émigré Martignac, (qui désire prendre possession de son bien).

Dix-huit vendémiaire an V (9 octobre 1796) : le Département ordonne de "vuider" la maison dans les trois jours.

Vingt-trois brumaire an V (13 novembre 1796) : la maison Martignac, émigré, adjudgée à Massot de Nîmes a été cédée à Aubanel-Cadel.

On envoie Gontier et Combes voir la situation de l'ancienne Maison Commune ; il y a un besoin urgent de réparations, ainsi que d'une salle et des prisons dans le bas."

Nous pensons que ladite maison était située dans le pâté formé par la Place de la République, la rue E. Dumas, la rue colonel Vialla, la chapelle du Pensionnat Maintenon.

Nos conseillers avaient du goût !